



Centrale Syndicale Humanisme

09 BP 4360 ABIDJAN 09 e-mail: cs.huma@yahoo.fr
Cell: 01-16-48-01 / 57-70-07-88/ 03-59-25-63/ 03-59-25-26
Site web: www.csh.ci

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CSH A L'OCCASION DE LA COMMEMORATION DU 1^{er} MAI 2018. PALAIS PRESIDENTIEL ABIDJAN-PLATEAU

Excellence Monsieur Le Président de la République

L'ensemble des travailleuses et travailleurs membres de la Centrale Syndicale Humanisme, compatissent au deuil qui vous frappe, avec le rappel à Dieu de votre frère aîné. Que la terre lui soit légère et que le Seigneur l'accueille dans son Paradis. Courage à vous Excellence.

Vous consacrez beaucoup de ressources et d'énergie aux réformes structurelles (Cours des Comptes, Sénat, Conseil National de Politique Economique, etc.), toutes choses que nous apprécions, car participant de la consolidation de nos institutions, pour une gouvernance démocratique transparente.

Puisse ces nouvelles institutions, permettre de gérer au mieux les attentes des populations ivoiriennes.

Excellence, sous votre gouvernance, la Côte d'Ivoire s'est davantage enrichie. Et vous nous faites mieux rêver avec les perspectives heureuses qui s'annoncent pour notre pays.

En effet, le titre du dernier Rapport de la Banque Mondiale : « *Aux portes du Paradis* », est suffisamment éloquent. Ce rapport d'ailleurs projette le maintien de la croissance à 7% pour les trois prochaines années. Mais il précise, « *l'économie de la Côte d'Ivoire va devoir davantage compter sur le secteur privé pour se maintenir sur une trajectoire de croissance accélérée et davantage inclusive* ».

Une croissance inclusive, oui, c'est ce que nous appelons de tous nos vœux et c'est pourquoi, Humanisme voudrait, en cette occasion solennelle, vous féliciter d'avoir engagé le dialogue social avec la CGECl, à propos de l'Annexe *Fiscale au Budget de l'Etat pour l'année 2018*, même si les Centrales syndicales n'y ont pas été associées.

En suspendant la mise en œuvre de cette annexe fiscale, pour discuter avec la CGECl, vous avez déclaré : « *Moi je suis très ouvert à condition que ce soit dans l'intérêt de la nation* ».

Dans une telle disposition, vous contredisez, Excellence, ceux des Ivoiriens qui disent qu'« *en Côte d'Ivoire, quand vos mille (1000) francs tombent, le temps de les ramasser, l'Etat prélève deux cent (200) francs de sorte que finalement, c'est huit cent (800) francs que vous ramassez.* »

Excellence, dans l'intérêt de la nation, Humanisme voudrait vous inviter à partager avec elle, cette réflexion de Madame SHARAN BURROW, la Secrétaire Générale de la Confédération Syndicale Internationale, lors du 48e Forum économique de Davos, en janvier 2018 :

« Si nous ne donnons pas aux gens l'espoir d'un nouveau contrat social, alors le dommage collatéral sera la démocratie elle-même ».

Pour nous, il urge que les fruits de la croissance parviennent effectivement aux populations, afin que personne ne se sente laissée à l'écart de la reprise.

Aussi vous comprenez aisément, Excellence, comme de petits enfants (nous les syndicats) réclamant des friandises à leur grand-père, le grand Baobab (Vous Excellence Monsieur Le Président de La République) que nous soyons là encore, ce jour, pour solliciter la satisfaction de nos attentes.

La plus urgente, c'est l'approvisionnement en eau potable ! La situation est dramatique. L'eau source de vie qui participe à la satisfaction des besoins humains fondamentaux n'est plus accessible, à l'échelon domestique, pour de nombreuses familles.

De fait, en Côte d'Ivoire, quand nous payons nos factures d'eau, nous payons en réalité, 75% pour la facturation du vent qui circule dans nos robinets et 25% pour l'eau effectivement consommée.

Le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, de l'UNESCO, l'indiquait déjà, en 2003 : *« Invariablement, les populations qui ne disposent pas d'un système d'alimentation en eau approprié et abordable sont les plus démunies de la société »* et le rapport de poursuivre : *« La plupart des pratiques en matière de gestion de l'eau ne sont ni difficiles ni onéreuses mais exigent cependant des gouvernements une réorientation politique majeure. Les avantages potentiels sont si importants qu'il est indispensable de trouver la volonté politique de mettre en place de nouvelles mesures ».*

2

Excellence, une arme, sinon, l'arme essentielle de la lutte contre la pauvreté, c'est l'accès à l'eau potable. Elle contribue donc à sortir les populations du cercle vicieux de la pauvreté et de la maladie. C'est pourquoi, tout en étant sensibles aux grands efforts déjà consentis, Humanisme vous demande de réagir avec davantage de volonté, pour anticiper sur les dangers auxquels les changements climatiques annoncés nous exposent.

Excellence, un autre danger pointe à l'horizon : Il s'agit de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI). Les CNI que nous avons actuellement ont été produites en 2009. Elles expirent toutes en 2019. Or les Ivoiriens qui en font la demande actuellement, attendent au moins six mois, pour se voir remettre une attestation d'Identité, à place de la pièce attendue. Qu'en sera-t-il en 2019, où des millions d'Ivoiriens vont devoir renouveler leur C.N.I ?

Excellence, les tableaux que nous venons de présenter, malheureusement viennent en rajouter à notre quotidien.

DES LICENCIEMENTS ABUSIFS DE TOUTES SORTES

- En 2016 et 2017, nous avons sollicité votre intervention pour la réintégration des camarades YORO BI TA RAYMOND et AVY MAGLOIRE, abusivement licenciés par l'ANASUR.

Excellence, le chiffre trois portant bonheur, pour la 3^{ème} fois, nous venons par devant vous, solliciter votre prompte mansuétude, en votre qualité de digne héritier de Félix HOUPHOUET BOIGNY, le magnanime.

En effet, les 21 et 22 mars 2016, L'Inspection Générale du Ministère de la Salubrité avait ordonné leur réintégration. Mieux, les 18 et 19 août 2016, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale a confirmé leur réintégration. Mais jusqu'à ce jour, ils sont encore dans la rue.

Qu'il vous plaise, Excellence, d'instruire Madame la Ministre de la Salubrité, Anne OULOTO, Maman Bulldozer, de démolir cette baraque d'injustice et de bien vouloir les réintégrer.

- Excellence, le PDG de VIGASSISTANCE, M. Patrick BOGAERT, dans sa volonté de réprimer les syndicalistes, qui ont arraché de haute lutte qu'il applique effectivement le Décret sur le SMIG, a fait incarcérer à la prison de Sassandra, pendant cinq mois, le camarade CISSE NIWO, au motif fallacieux qu'il aurait organisé un vol de sacs de cacao, de la société OLAM, au port de San Pedro.

Excellence, comme aucun crime n'est parfait, la société OLAM a été formelle, aucun vol de sacs de cacao n'a eu lieu chez elle. Au regard des faits, la Justice, faisant droit, a libéré le camarade.

Libre depuis février, M. BOGAERT refuse de le réintégrer et de payer ses sept mois d'arriérés de salaire.

Qu'il vous plaise, Excellence, d'instruire Monsieur BOGAERT, de faire droit au camarade CISSE NIWO.

- La question des 39 agents de la SICOGLI, licenciés depuis 2008, demeure. Excellence, leur regard est toujours rivé sur vous, pour les soulager de ce fardeau qu'ils ne peuvent plus supporter.

DU PROBLEME DES LOYERS ET CAUTIONS.

Depuis trois ans, le gouvernement a annoncé l'adoption d'une loi sur les loyers. Or, entre temps, chaque jour, on assiste à une augmentation frénétique des loyers et cautions.

Humanisme demande instamment au gouvernement d'accélérer l'adoption du projet de la loi sur le loyer, mais surtout, de stopper net, le marché des augmentations insoutenables des loyers.

DE LA REVALORISATION DU SMAG

Excellence, nous sommes sensibles aux efforts que vous déployez pour que le secteur de l'Agro-industrie se développe davantage, pour la transformation de nos matières premières.

3

- Les travailleurs du secteur agro industriel (*Hévéas, palmier à huile, anacarde, coton, canne à sucre, ananas, banane, mangue, coco, manioc, etc.*) vous accompagnent.
- Cependant, ceux-ci sont victimes d'un Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) INIQUÉ, qui varie entre 17 000 et 22 000 francs CFA, par mois.
- Excellence, il est impérieux, que vous preniez la décision politico-économique et sociale qui mette fin à cette iniquité, en relevant le Salaire Minimum Agricole Garanti, au moins, au niveau du SMIG (60 000f CFA).

DE LA PRESENCE DES SAPEURS POMPIERS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :

Excellence, pour pallier la non présence des sapeurs-pompiers militaires, sur l'ensemble des 107 départements de Côte d'Ivoire, la Centrale Humanisme, vous sollicite pour la prise d'un décret en vue de l'implantation d'Unités de Secours dans tous les départements de Côte d'Ivoire.

- Aussi les 2700 pompiers civils et secouristes professionnels, formés par l'Office National de la Protection Civile (O.N.P.C) aux frais de l'Etat, pourraient-ils secourir les populations. Une solution pour la sécurité des personnes et des biens.

PREOCCUPATIONS SECTORIELLES SPECIFIQUES

LE SECTEUR PUBLIC

De façon générale, les fonctionnaires et agents de l'Etat demande la revalorisation de l'indice référentiel de base, fixé depuis 1973, au taux de 233.45FCFA.

Mais des préoccupations nettes méritent qu'on s'y attarde :

De la discrimination dans les concours professionnels.

La programmation des concours professionnels de Promotion de l'année 2018, laisse apparaître :

- L'exclusion des Ingénieurs des services de santé.
- L'exclusion des professeurs de Grade A3 ayant totalisé plus dix ans d'ancienneté.
- Excellence, il vous a plu de permettre l'achèvement du Profil de carrière des Personnels du secteur Education-Formation, par l'organisation des concours exceptionnels de promotion aux grades A5, A6 et A7. Des admis ont été déclarés mais des rumeurs persistantes font croire qu'ils seront maintenus, craies en main, dans les classes.

Excellence, des IGEN, craies en mains, « Tchè-tchè ». Cela est inacceptable. Humanisme sollicite donc l'affectation des nouveaux promus aux grades A5, A6, et A7, dans les fonctions équivalentes créées à cet effet, conformément au référentiel des métiers de l'Administration scolaire, élaboré par le MENET.

- L'exclusion des inspecteurs et administrateurs en Douane.

Des omissions dans le règlement des engagements actés

- L'omission des 150 points d'indice au personnel soignant des catégories B.
- L'omission des 100 points d'indice au personnel soignant des catégories D et C.
- Le refus de la Fonction Publique de reclasser les Conseillers à l'Extrascolaire chargés des COGES, conformément au décret portant Profil de Carrière.

La police municipale

- Les agents de la Police Municipale exige un Profil de Carrière, conformément à l'article 9 du décret 2015-101 du 18 février 2015 portant de la Police Municipale.

LE SECTEUR PRIVE

- **Du domaine portuaire**
 - La prise du décret relatif au nouveau statut des dockers et dockers transit.
- **De la CNPS :**
 - Amélioration des conditions de vie et de travail des agents.
 - La mise en œuvre de la retraite complémentaire.
- **Des transports :**
 - Les conducteurs de poids lourds sont molestés au Port autonome d'Abidjan, par les forces de l'ordre par manque de parking pour stationner. Il est impératif que des espaces leur soient dédiés pour leurs activités.
 - L'année dernière nous avons dénoncé le fait que la Police extorque 22 500 FCFA aux transporteurs, alors que l'amende maximale de troisième degré est de 2000 FCFA. Hélas, le phénomène continue et s'aggrave même avec les Maries qui exigent 10 000 francs pour les sabots sur les véhicules.
- **Des entreprises de BTP**
 - La mise en place d'un fonds de garanti auprès des banques pour accompagner les PME-PMI.
 - Le respect du calendrier de paiement des arriérés au fournisseurs.

5

LES RETRAITES

Excellence, nous voulons marquer un temps, pour vous manifester une fois de plus notre infinie gratitude, pour l'octroi d'une rente viagère aux anciennes gloires de notre pays. Il y a deux semaines, la liste s'est rallongée. Elles ont mérité de la nation et vous le leur rendez bien.

De même, Humanisme vous demande Excellence d'examiner la situation :

- Des retraités après 30 ans de service

Le paiement des effets financiers de leurs avancements, bloqués avant le départ à retraite.

➤ Des retraités de L'UEFA-POSTEL

Ces pour la plupart vivent aujourd'hui, sans pensions de retraite, dans la plus grande précarité.

➤ Des retraités du Privé :

- L'alignement de la pension des retraités du privé sur le SMIG.
- La régularisation des pensions anticipées à la pension normale.

D'autre part, pour aider à leur prise en charge, en cas de maladie, Humanisme vous prie de favoriser la mise en place d'une complémentaire maladie obligatoire au profit des travailleurs des PME/PMI et des salariés à la retraite, par le biais de la Mutuelle des Travailleurs et des Retraités du Privé (MUTREPCI).

Conclusion :

Excellence Monsieur Le Président, la Centrale Humanisme voudrait une fois encore saisir cette occasion pour vous manifester sa reconnaissance infinie, pour toutes les attentions soutenues à l'endroit des travailleurs de Côte d'Ivoire.

Permettez qu'on associe, à ses remerciements, Son Excellence Monsieur Le Vice-Président Daniel KABLAN DUNCAN et Son Excellence Monsieur Le Premier Ministre, AMADOU GON COULIBALY, qui ont suivi vos instructions, en usant du dialogue social, tout au long de l'année 2017, pour répondre favorablement aux préoccupations sociales.

Nos félicitations et encouragements vont aussi, aux personnalités suivantes, qui vous ont emboîté le pas dans le dialogue social et les réponses apportées aux préoccupations des travailleurs :

- Les Ministres :
 - JEAN CLAUDE KOUASSI de l'Emploi et de la Protection Sociale,
 - Thierry TANOH, du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables,
 - Maurice BANDAMAN, de la Culture et de la Francophonie.
- Les Directeurs Généraux :
 - **MOURAD Mohamed**, du B.M.O.D,
 - **Ahmadou BAKAYOKO**, de la R.T.I,
 - **Charles KOUASSI**, de la C.N.P.S,
 - **Dr Sidiki CISSE**, de l'A.N.A.D.E.R.

Excellence, Monsieur Le Président de la République, La Banque Mondiale l'a annoncé, La Côte d'Ivoire est « *Aux portes du Paradis* ». Avec vous, « *Allons seulement* » pour y entrer.

Je vous remercie.
SORO MAMADOU
SECRETAIRE GENERAL

6